ANNEXE E.
REGISTRES D'IDENTIFICATION ET DE GESTION DU TROUPEAU

Ces formulaires relient l'identification de l'animal par transpondeur RFID implanté à la reproduction, à la naissance, à l'accès du petit à sa mère, aux soins vétérinaires, à la collecte du lait et à la sortie définitive de l'exploitation. Consignez chaque événement lorsqu'il est effectivement observé ; inscrivez la date, l'heure, la personne et la source de l'information. Les lectures automatiques, les observations de l'opérateur et les décisions vétérinaires sont des types de preuves distincts. Reproduisez les fiches remplies selon les besoins et conservez l'enregistrement d'origine lorsqu'une correction est effectuée.

Cette annexe peut être téléchargée à l'adresse suivante :

https://greybarnfarm.com/publishing/laiterie-hippo

E.1. Identification permanente et registre du troupeau

Nom de l'animal / nº d'exploitation ; race ; sexe	_____
Date de naissance (réelle / estimée) ; RFID de la mère / du père	_____
Numéro RFID (sortie intégrale exacte du lecteur)	_____
Date d'implantation ; emplacement ; dispositif ; vétérinaire	_____
Lecture indépendante ; contrôle visuel ; vérificateur	_____
Livre généalogique / propriétaire ; origine / acquisition	_____
Groupe et statut actuels ; dernière vérification	_____

Avant l'implantation, attribuez au petit une identification provisoire liée à sa mère vérifiée. Enregistrez les deux identifiants après implantation. Le transpondeur implanté est une clé de consultation, non une preuve de filiation, de propriété, de déplacement ou de conformité à toutes les obligations légales d'identification.

E.2. Lecteur automatique et vérification manuelle de l'identité

Date / heure	**Lecteur, RFID, état de lecture**	**Contrôle visuel ; anomalie ; personnel**
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Consignez comme anomalies les lectures manquées, multiples et contradictoires. Confirmez l'identité depuis un emplacement protégé avant de modifier la décision d'ouverture d'une barrière, un dossier de traitement, une autorisation de collecte ou un lot de lait. Conservez l'événement automatique initial et la correction signée.

E.3. Inventaire des groupes et registre des déplacements

Date	**Identifiant de l'animal**	**Groupe de départ / d'arrivée**	**Motif ; personnel / vérification**
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

E.4. Registre des saillies et de la gestation

RFID de la femelle ; statut reproducteur ; parité _____

RFID du mâle ; contrôle généalogique _____

Autorisation vétérinaire et comportementale ; date _____

Saillie / accès observé ; dates, témoin _____

Examen de gestation : date, méthode, interprétation _____

Période estimée de mise bas ; logement de mise bas _____

Distinguez la saillie observée, la conception supposée et la gestation étayée par un examen vétérinaire. Ne substituez pas une date de mise bas calculée à une preuve de gestation.

E.5. Naissance, identification du petit et premières tétées

RFID de la mère / du père (père seulement si établi) _____

Date / heure / lieu de naissance ; observateur _____

Identifiant provisoire du petit ; sexe ; état initial _____

Observations de la respiration, du lever et de la première tétée _____

Comportement maternel ; accès à l'eau / sécurité _____

Constats vétérinaires ; implantation du petit / vérification _____

E.6. Accès du petit, développement et sevrage

Date	Identifiant mère / petit	Accès à la tétée ; fourrage, croissance, comportement	Décision ; personnel
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Précisez les contacts et possibilités de tétée réellement observés, les séparations prévues ou annulées et le motif de chaque changement. Une augmentation de la consommation de fourrage ne confirme pas, à elle seule, la fin du sevrage.

E.7. Admissibilité à la collecte et accès du petit

RFID femelle / petit ; date de dernière mise bas	_____
Plan d'accès du petit ; soigneur / vétérinaire approbateur	_____
Première collecte autorisée ; critères et date	_____
Début de collecte commerciale ; opérateur autorisé	_____
Interruption / mise en attente ; motif, date et réévaluation	_____
Dernière collecte ; motif / date de cessation	_____
Date de sevrage (observée) ; début de tarissement	_____
Sortie du troupeau laitier : statut, groupe, date	_____

Utilisez des statuts distincts pour l'allaitement sans collecte commercialisable, la collecte active, l'exclusion temporaire, la période de tarissement prévue et le retrait définitif du groupe de traite. L'arrêt de la collecte ne signifie pas nécessairement l'arrêt de l'allaitement.

E.8. Passage en station de traite, bien-être et registre des lots de lait

Date / heure	RFID de la femelle ; contrôle en station	Petit ; confort ; résultat	Litres mesurés ; lot / destination
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____

Une lecture en station confirme un événement de lecteur, non une collecte achevée. Consignez, selon le cas, la station volontaire de l'animal, les observations mammaires, l'annulation de la séance, le lait mesuré, les quantités rejetées ou retenues, l'identification de l'échantillon, le récipient de réception et la confirmation de l'opérateur. Le lait collecté ne représente pas la totalité du lait sécrété.

E.9. Soins vétérinaires, médicaments et restrictions concernant le lait

RFID ; date d'examen ; indication _____

Coordonnées du prescripteur ; référence de l'ordonnance _____

Nom du médicament, forme, concentration, lot _____

Nom et adresse du fournisseur ; référence d'achat _____

Premières / autres dates ; quantité, voie, personnel _____

Durée du traitement ; contrôle et résultat _____

Délai d'attente, y compris nul ; fondement _____

Début / fin de l'exclusion du lait ; libération signée _____

Lait retenu : lot et destination _____

E.10. Arrivée, transfert, réforme et clôture de l'inventaire

RFID animal ; date du déplacement ; arrivée / départ _____

Origine ou destination ; propriétaire ; transporteur _____

Identité, santé, autorisations ; vérificateur / copies _____

Quarantaine ou groupe d'accueil ; prochain contrôle _____

Statut laitier au déplacement ; restrictions de traitement _____

Réforme, transfert, mort ou autre statut final _____

E.11. Correction des anomalies et rapprochement périodique

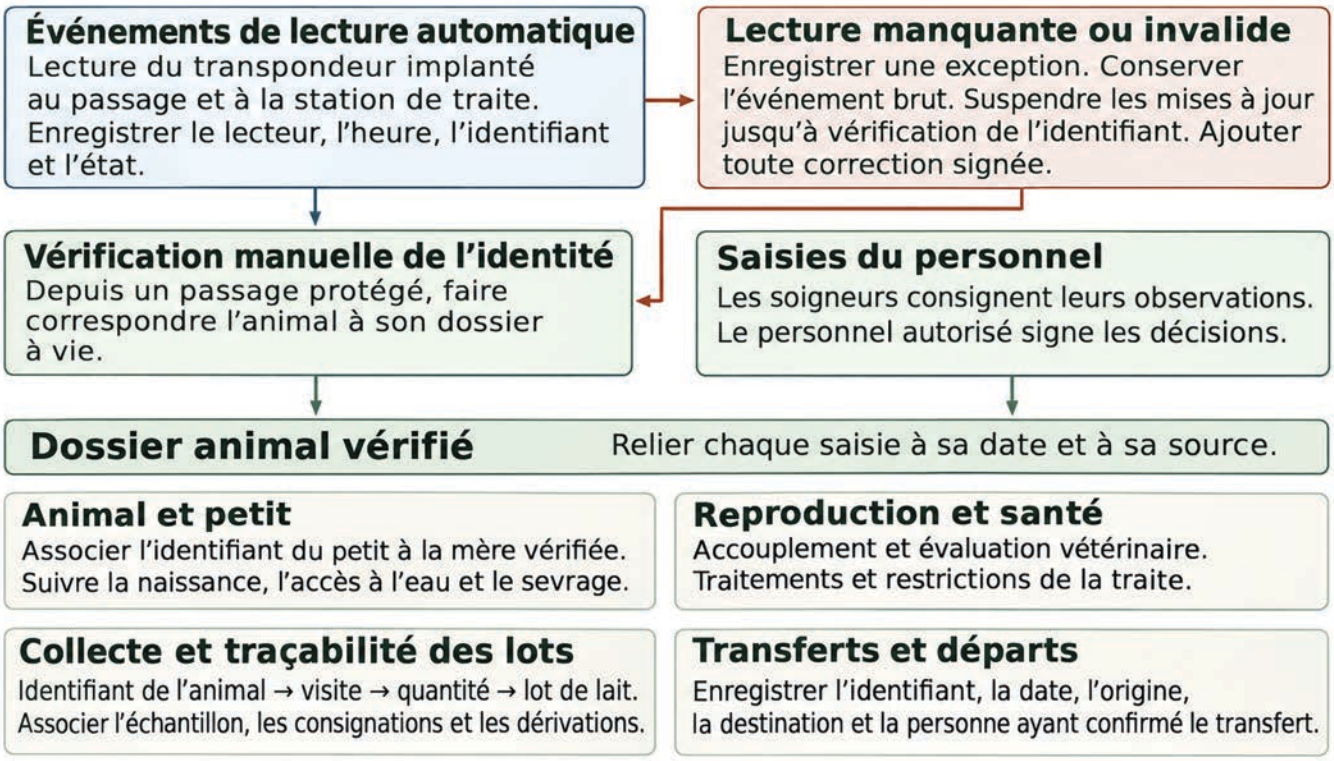
Date / personnel	Identifiant de l'animal / événement	Événement initial ; correction et motif
_____	_____	_____
_____	_____	_____

À chaque inventaire, rapprochez les animaux de chaque groupe des enregistrements des barrières et des transferts. Comparez les événements de station de traite aux volumes vérifiés et aux lots laitiers, puis contrôlez les exclusions liées aux traitements, les modifications d'accès des petits et les anomalies d'identification non résolues. Les corrections doivent rester attribuables et réversibles.

E.12. Rapprochement quotidien ou mensuel des registres du troupeau et de la laiterie

Date et responsable du contrôle	Registre / total vérifié	Écart ; enquête ; clôture
_____	_____	_____
_____	_____	_____
_____	_____	_____

Un contrôle pratique compare les effectifs présents dans chaque groupe, les naissances et transferts, les femelles en lactation admissibles, les petits dont l'accès a changé, les séances enregistrées par la station, les lots de lait acceptés, les quantités retenues et les anomalies vétérinaires ou de lecture encore ouvertes. Une entrée manquante constitue un événement non résolu, et non la preuve que rien ne s'est produit.



Circuit des données de gestion du troupeau par RFID, reliant le transpondeur implanté aux lecteurs des passages protégés et de la station de traite, à la vérification manuelle de l'identité, aux dossiers de l'animal et du petit, à la reproduction et à la santé vétérinaire, à la collecte du lait, à la traçabilité des lots et aux transferts. Les événements automatiques restent distincts des décisions de gestion observées ou autorisées ; les lectures invalides ou manquantes suivent une procédure documentée de traitement des anomalies.